

Province de Québec

**Municipalité de
Sainte-Cécile-de-Milton**

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue à la salle du conseil, 130, rue Principale, Sainte-Cécile-de-Milton, Province de Québec, le lundi 10 décembre 2018 à compter de 19 heures 30.

PRÉSENCES: Mme Ginette Prieur, conseillère siège no 1, M. Sylvain Roy, conseiller siège no 2, Mme Johanna Fehlmann, conseillère siège no 3, Mme Jacqueline Lussier Meunier, conseillère siège no 4, et M. Claude Lussier, conseiller siège no 5, M. Sylvain Goyette, conseiller siège no 6, tous formant quorum sous la présidence de M. Paul Sarrazin, maire.

Mme Guylaine Giguère, directrice générale adjointe est également présente.

7 personnes assistent à la séance.

2018-12-312

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes dans la salle.

La directrice générale adjointe, Madame Guylaine Giguère, informe les membres du conseil que l'avis de convocation de l'assemblée a été signifiée aux membres du conseil dans les délais prescrits. En vertu de l'article 956 du Code municipal, les sujets abordés ne doivent porter que sur le budget et le programme triennal. Aucun autre sujet ne peut être abordé même si tous les membres étaient présents et y consentaient. Le quorum étant atteint, il est proposé par M. Sylvain Goyette, appuyé par M. Claude Lussier et unanimement résolu, que l'assemblée extraordinaire soit ouverte.

Il est 19 heures 30.

Adoptée à l'unanimité

2018-12-313

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Johanna Fehlmann, appuyé par Mme Ginette Prieur et unanimement résolu, que l'ordre du jour soit adopté tel quel.

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Étude et adoption du budget pour l'exercice financier du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019
4. Étude et adoption du programme triennal pour les années 2019-2020-2021
5. Adoption du règlement 582-2018 fixant les taux de taxes, de compensation et les conditions de perception pour l'exercice financier 2019
6. Période de questions portant uniquement sur le budget et le programme triennal
7. Levée de la séance

Adoptée à l'unanimité

2018-12-314

ÉTUDE ET ADOPTION DU BUDGET POUR L'EXERCICE FINANCIER DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2019

CONSIDÉRANT QUE cette séance extraordinaire porte sur les prévisions budgétaires 2019 ;

CONSIDÉRANT QU'UN avis public annonçant cette séance a été donné au moins huit jours à l'avance, soit le 29 novembre 2018, conformément à l'article 956 du Code municipal;

CONSIDÉRANT QUE selon les dispositions contenues à l'article 954 du Code municipal, la municipalité doit préparer et adopter le budget de la Municipalité pour l'exercice financier 2019 et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont fait une étude des prévisions budgétaires afin de répondre aux besoins de la municipalité.

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

BUDGET 2019

REVENUS

TAXES	2019
Sur la valeur foncière	
Total sur la valeur foncière	1 693 665 \$
Total tarification services municipaux	244 125 \$
TOTAL – Taxes	1 937 790 \$
Gouvernement du Québec	20 000 \$
TOTAL – Paiements tenant lieu de taxes	20 000 \$
Autres revenus	229 427 \$
Autres services rendus	85 200 \$
TOTAL – Autres revenus sources locales	314 627 \$
Transferts conditionnels	
Total subventions gouvernementales	156 898 \$
TOTAL – Subventions gouvernementales	156 898 \$
TOTAL – REVENUS	2 429 315 \$

DÉPENSES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Conseil municipal	107 155 \$
Application de la loi	1 000 \$
Gestion financière et administrative	278 100 \$
Greffe	18 588 \$
Gestion du personnel	15 000 \$
Évaluation	41 307 \$
Autres - Hôtel de Ville	195 222 \$
TOTAL – Administration générale	656 372 \$

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Police	202 424 \$
Protection incendie	175 830 \$
Premiers répondants	31 325 \$
Autres - Sécurité publique	21 850 \$
TOTAL – Sécurité publique	431 429 \$

TRANSPORT ROUTIER

Voirie municipale	269 700 \$
Enlèvement de la neige	153 315 \$
Éclairage de rues	12 000 \$
Circulation et stationnement	26 000 \$
Transport en commun	12 609 \$
Autre transport (garage)	11 350 \$
TOTAL – Transport routier	484 974 \$

HYGIÈNE DU MILIEU

Matières résiduelles	304 203 \$
Amélioration des cours d'eau	4 534 \$
Protection de l'environnement	7 948 \$
TOTAL – Hygiène du milieu	316 685 \$

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Autres	1 669 \$
TOTAL – Santé et Bien-Être	1 669 \$

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

Aménagement, urbanisme et zonage	111 273 \$
Promotion et développement économique	48 909 \$
TOTAL – Aménagement, urbanisme et développement	160 182 \$

LOISIRS ET CULTURE

Centre communautaire	10 600 \$
Aréas et patinoires	17 550 \$
Parcs et terrains de jeux	55 825 \$
Immeuble 112	33 250 \$
Fabrique Ste-Cécile	6 000 \$
Pavillon Gérvy Lussier	3 745 \$
Autres et vie communautaire	198 030 \$

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

Activités culturelles	635 \$
TOTAL – Loisirs et culture	325 635 \$
FRAIS DE FINANCEMENT	
Dette à long terme et frais de financement	7 875 \$
Autres frais de financement	3 250 \$
TOTAL – Autres frais de financement	11 125 \$
AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES	
Dette à long terme – remboursement capital	34 173 \$
TOTAL – Autres activités financières	34 173 \$
AFFECTATIONS	
Affectation – réserves financières	7 071 \$
TOTAL – Affectations	7 071 \$
TOTAL – DÉPENSES	2 429 315 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Sylvain Goyette, appuyé par Mme Jacqueline Lussier Meunier et unanimement résolu, que les prévisions budgétaires de l'exercice financier 2019 soient adoptées telles que présentées et que lesdites prévisions soient publiées dans l'Actualité et sur le site internet.

Adoptée à l'unanimité

2018-12-315

ÉTUDE ET ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL POUR LES ANNÉES 2019-2020-2021

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal doit adopter le programme triennal pour les années 2019-2020-2021;

CONSIDÉRANT QUE ces immobilisations sont détaillées plus bas dans un premier tableau selon leur nature et dans un deuxième tableau selon leur mode de financement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Ginette Prieur, appuyé par Mme Johanna Fehlmann et unanimement résolu, que le conseil municipal adopte le programme triennal d'immobilisations pour les années 2019-2020-2021, selon les détails contenus aux deux tableaux ici-bas

PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS RÉPARTITION DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS SELON LA NATURE DES ACTIFS

ANNÉES 2019-2020-2021

NATURE DES ACTIFS	RÉPARTITION DES DÉPENSES SELON LES PÉRIODES DE RÉALISATION			
	PROGRAMME TRIENNAL			
	ANNÉE 2019	ANNÉE 2020	ANNÉE 2021	TOTAUX
Parcs & terrain de jeux	110 000 \$	20 000 \$	200 000 \$	330 000 \$
Chemins, rues, trottoirs, éclairage	1 045 000 \$	150 000 \$	770 000 \$	1 965 000 \$
Autres infrastructures	50 000 \$	40 000 \$	20 500 \$	110 500 \$
Édifices administratifs	520 000 \$	300 000 \$		820 000 \$
Édifices communautaires et récréatifs	100 000 \$			100 000 \$
Véhicules				
Ameublement et équipement de bureau	50 000 \$			50 000 \$
Machinerie, outillage et équipement				
Autres actifs non capitalisables	30 000 \$			30 000 \$
TOTAL	1 905 000 \$	510 000 \$	990 500 \$	3 405 500 \$

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS				
RÉPARTITION DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS SELON DES MODES DE FINANCEMENT PERMANENT				
ANNÉES 2019-2020-2021				
MODE DE FINANCEMENT PERMANENT	RÉPARTITION DES DÉPENSES SELON LES PÉRIODES DE RÉALISATION			
	PROGRAMME TRIENNAL			
	ANNÉE 2019	ANNÉE 2020	ANNÉE 2021	TOTAUX
Emprunts à long terme				
Emprunts à long terme -subv. gouvernementales				
Sommes à être transférées à l'état des activités d'investissement		100 000 \$		100 000 \$
-Subventions gouvernementales	930 376 \$	200 000 \$	575 000 \$	1 705 376 \$
-Revenus de taxes				
-Surplus réservé	934 624 \$	110 000 \$	415 500 \$	1 460 124 \$
-Autres				
Fonds de roulement	40 000 \$			40 000 \$
Autres fonds		100 000 \$		100 000 \$
Soldes disponibles des règlements d'emprunts fermés				
TOTAL	1 905 000 \$	510 000 \$	990 500 \$	3 405 500 \$

Adoptée à l'unanimité

2018-12-316

ADOPTION DU RÈGLEMENT 582-2018 FIXANT LES TAUX DE TAXES, DE COMPENSATIONS ET LES CONDITIONS DE PERCEPTION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2019

CONSIDÉRANT QU'UN avis de motion a été donné lors de la séance du 3 décembre 2018, en vue de l'adoption du règlement numéro 582-2018 mentionné en titre;

CONSIDÉRANT QU'UNE copie du règlement a été transmise aux membres du conseil présent au plus tard deux (2) jours juridiques avant la séance à laquelle le présent règlement est adopté et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture, conformément à l'article 445 du Code municipal;

CONSIDÉRANT QUE le maire fait un résumé du règlement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Sylvain Goyette, appuyé par Mme Ginette Prieur et unanimement résolu, que le conseil adopte le règlement numéro 582-2018 fixant les taux de taxes, de compensations et les conditions de perception pour l'exercice financier 2019.

Adoptée à l'unanimité

PÉRIODE DE QUESTIONS

Un citoyen demande

Un citoyen porte à l'attention du conseil, que l'augmentation de la valeur de sa propriété suite au dépôt du nouveau rôle triennal est acceptable et qu'il est convenable de payer les taxes municipales en conséquence.

Le maire répond

Tous les trois ans, lors de la confection d'un nouveau rôle d'évaluation foncière, l'évaluateur doit procéder à l'équilibrage du rôle. Cette opération consiste à modifier les valeurs inscrites au rôle en vigueur afin de rétablir la pleine valeur réelle des propriétés, préservant ainsi l'équité de la base d'imposition des taxes foncières.

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

Un citoyen demande

Un citoyen félicite le conseil concernant les demandes effectuées auprès des différents organismes pour les subventions gouvernementales.

Le maire répond

Nous effectuons une analyse pour chacune des subventions disponibles à savoir si nos projets à réaliser entrent dans le cadre de la subvention. Nous voulons que les citoyens de Ste-Cécile puissent bénéficier au maximum des subventions qui sont offertes par les différents organismes et ministères.

Un citoyen demande

Au budget, est-ce qu'il y a des revenus à recevoir concernant le Pavillon Gévry-Lussier ?

Le maire répond

Aucun revenu n'est à recevoir du Pavillon Gévry-Lussier.

Un citoyen demande

Est-ce que les sommes à recevoir pour les arrérages de taxes sont astronomiques ?

Le maire répond

Il y a eu une baisse considérable au niveau des arrérages de taxes.

Un citoyen demande

Quel est le % d'augmentation pour le nouveau rôle triennal pour le résidentiel et l'agricole ? Est-ce que le forestier fait partie de l'agricole ?

Le maire répond

La variation concernant le nouveau rôle triennal est de 4.3 % pour le résidentiel et de 41.2% pour l'agricole. Vous êtes situé dans la catégorie agricole.

Un citoyen demande

Pourquoi une augmentation de 120 742 \$ à la section voirie municipale ?

Le maire répond

Nous avons conservé une marge de manœuvre concernant des travaux supplémentaires à réaliser pour l'entretien de la voirie locale.

Un citoyen demande

Pourquoi une augmentation de 5 400 \$ à la section parcs et terrain de jeux ?

Le maire répond

Nous avons intégré la maternelle 4 ans pour le camp de jour. Nous aurons besoin de plus d'effectif.

Un citoyen demande

De quoi est composée la section promotion et développement économique ?

Le maire répond

Principalement, du crédit de taxes octroyé pour le parc PME.

Un citoyen demande

Comment fonctionne le crédit de taxes pour le parc PME ? Est-ce que le crédit est applicable à l'ensemble de l'évaluation ?

Le maire répond

Le crédit de taxes accordé est émis pour le bâtiment seulement à compter de la date fixée dans le certificat de l'évaluateur.

Un citoyen demande

Un montant de 18 588 \$ à la section greffe est au budget même si nous n'avons pas d'élection prévue pour 2019!

Le maire répond

Nous sommes dans l'obligation chaque année de budgéter un montant pour des élections possibles.

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

Un citoyen demande

Le montant pour les élections, s'il n'est pas utilisé, qu'en faites-vous?

Le maire répond

Il retourne au surplus accumulé.

Un citoyen félicite le conseil pour la diminution du taux de taxes et le beau travail qui a été effectué pour la réalisation du budget 2019.

2018-12-317

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Mme Ginette Prieur, appuyé par Mme Jacqueline Lussier Meunier et unanimement résolu, que la séance soit levée, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 20 heures 10.

Adoptée à l'unanimité

M. Paul Sarrazin
Maire

Mme Guylaine Giguère
Directrice générale adjointe